

été bâillonnés. Nous n'avons pas eu l'occasion de faire comparaître des témoins comme nous l'avons fait lorsque cet instrument favori a obtenu sa charte...

Une voix: Oh, oh!

M. Mitchell (London): Quelqu'un fait "Oh, oh!" Ce quelqu'un là était présent, sauf erreur, au comité qui a interrogé à fond les témoins, lorsqu'il s'est assuré que cette société était en mesure de financer et d'aménager le pipe-line entièrement au Canada. Il dit maintenant "Oh, oh!". Que s'est-il passé? Pourquoi ne nous a-t-on pas procuré l'occasion, en examinant à fond des témoins, de constater pourquoi cette société sur laquelle on avait jeté son dévolu n'est plus en état de financer et d'aménager le pipe-line entièrement au Canada? Pourquoi n'a-t-il pas dit au public canadien par l'intermédiaire de ce comité, à la suite des réponses (aussi insuffisantes fussent-elles) qu'on a données à cette commission parlementaire, en quoi consistait la proposition? Non seulement la population de notre pays est tenue dans l'ignorance, monsieur le président, mais on nous impose le bâillon à toutes les étapes.

Je dirai au ministre qu'il aurait pu s'éviter bien des ennuis, et les éviter au Gouvernement, s'il avait abordé la question d'une façon pratique et raisonnable en appliquant la clôture au cas où elle se serait révélée nécessaire au lieu de l'imposer d'autorité. S'il avait voulu que le public, qui paiera la note, soit au courant de la situation, pourquoi n'a-t-il pas permis qu'on débâte la question raisonnablement à toutes les étapes? Pourquoi proposer immédiatement la clôture à l'étape de la résolution? Pourquoi au moment du débat à l'occasion de la deuxième lecture? Pourquoi à propos des articles 1, 2 et 3 au comité?

Une voix: Pour cacher quelque chose!

M. Mitchell: Pourquoi agir ainsi? J'estime, monsieur le président, que tout ce qu'il avait à faire était de permettre au débat de suivre son cours normal. Puis, s'il constatait que les délibérations ne suivaient pas leur cours normal, s'il trouvait que l'opposition faisait de l'obstruction et se comportait déraisonnablement, il était temps d'imposer la clôture, et personne ne l'aurait critiqué d'y avoir recouru. Mais voilà! il avait fixé une date bien longtemps avant que ceux auxquels on demandera de signer le chèque en aient même entendu parler. Il avait fixé une date et il est maintenant déterminé à faire adopter la mesure à la Chambre aussi rapidement que possible. Il est renversé, blessé et stupéfait de constater que les Canadiens qui siègent de ce côté-ci de la Chambre ne veulent pas être traités de cette façon.

[M. Mitchell (London).]

M. le président suppléant (M. Henderson): Je dois informer l'honorable député que son temps de parole est expiré.

M. Stuart (Charlotte): Monsieur le président, l'opposition officielle semble avoir eu deux préoccupations tout au long du débat: premièrement, s'écarter le plus possible de la discussion du projet de loi,—et nous en avons eu d'excellents exemples ce soir,—pour la raison évidente qu'elle n'avait rien de mieux à offrir et, deuxièmement, recourir à tous les moyens à sa disposition pour empêcher ceux qui désirent débattre la question de le faire.

M. Fulton: Est-ce là un autre discours de l'agence Cockfield Brown?

M. Stuart (Charlotte): Pendant cinq ans, tant au comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques qu'à la Chambre des communes, elle a fait de l'honorable député de Calgary-Sud un spécialiste en pétrole et en gaz.

M. Fulton: Non; nous ne l'avons pas fait. C'est vous.

M. Stuart (Charlotte): Tous ses problèmes concernant le pétrole et le gaz ont été soumis à l'approbation ou à la désapprobation de l'honorable député de Calgary-Sud, et elle n'a pu prendre aucune décision sans son adhésion.

M. Fulton: Regardiez-vous par le trou de la serrure?

M. Stuart (Charlotte): Sa parole a été la réponse définitive aux torys durant ces cinq ans. Au cours de ce débat, cependant, les torys qui critiquent tant l'application de la clôture ont imposé une forme rigoureuse de clôture. Ils parlent si souvent de la liberté de parole. En ce qui concerne le député de Calgary-Sud, il n'aurait pu dire un seul mot à la Chambre s'ils avaient pu en quelque manière l'arrêter. La seule façon dont il a pu prendre la parole c'est en acceptant le tour qu'un membre des autres partis lui a cédé. Ce n'est par le parti tory qui lui a donné l'avantage d'exprimer ses vues. Mais quand on lui eut accordé ce privilège, toutefois, ses amis, ceux qui l'avaient hissé sur le pavois comme un spécialiste du pétrole pendant cinq ans, ont essayé, après qu'un libéral put lui céder sa place, de l'empêcher de parler.

Un autre grand sujet d'inquiétude pour les torys, c'est la domination des États-Unis. Nous en entendons parler si souvent.

M. Fulton: Bravo! Lisez le dernier numéro de la revue *Maclean's*.

M. Stuart (Charlotte): Ils s'opposent à la venue de capitaux américains en notre pays pour développer les industries qui fournissent de l'embauche aux Canadiens. Ils ont toujours préconisé que les matières premières de